

Archambault : On s'en va où?

François Hagan

Ce texte s'inscrit par mon désir de vous donner une idée de ce qui se passe présentement dans les pénitenciers fédéraux au Canada. Je vais discuter de mon expérience en milieu carcéral, mais aussi de celles vécues par les prisonniers de mon entourage.

LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

En aucun temps je n'ai aperçu un directeur ou directrice d'établissement avoir un entretien avec le comité des détenus au sujet d'une amélioration face au régime de vie quotidien. La raison semble simple – le budget alloué par le gouvernement canadien aux établissements fédéraux est dépensé presque exclusivement pour la sécurité de l'établissement et des agents correctionnels. De plus, une grande somme de cet argent concerne le salaire de ces agents correctionnels. Ainsi, le pourcentage de ce budget alloué à l'alimentation, les formations professionnelles, les salaires reliés aux emplois des prisonniers, la réhabilitation et les sports est donc très minime. Lorsqu'il y a des coupures à faire dans ce budget, nous ne sommes en aucun cas avisés d'avance. Pour ainsi dire, nous sommes devant des faits accomplis, aucune solution de rechange ni de discussion n'est possible.

GESTION DE CAS

Pour ma part, j'ai changé d'agent de libération conditionnelle (ALC) approximativement tous les six mois depuis le début de mon incarcération. J'ai cru observer que les seules informations qui semblent changer lors de mes rencontres avec mon ALC sont la date et la signature de ce nouveau responsable. De plus, à mon avis, la gestion des maisons de transition est aussi déficiente. Présentement, plusieurs postes sont suspendus au pénitencier d'Archambault. Cela semble être un problème, car si 20 prisonniers sont libérés, 20 places doivent obligatoirement être libres en maison de transition. De nos jours, peu d'entre nous peuvent être complètement libérés et se rendre à notre domicile fixe. Donc, le pénitencier remonte 20 prisonniers afin de faire de la place en maison de transition. Or, certains prisonniers ont des motifs valables de revenir, alors que pour d'autres, ces raisons semblent suspectes.

VISITES

Toutefois, je ne pense pas que le problème doit être généralisé à tous les pénitenciers, mais à Archambault plus de gardiens ont une attitude désobligeante et démontre un manque de respect envers nos visiteurs. À titre d'exemples : des fouilles abusives sur des personnes âgées; des remarques déplacées aux conjointes des prisonniers en général; et une attitude autoritaire à des moments non opportuns. Je crois qu'il est important de ne pas oublier que ces visiteurs sont des citoyens comme tout le monde de l'extérieur et non des prisonniers. De plus, il est primordial de traiter tous les visiteurs conformément afin qu'ils aient le désir de revenir nous voir et pour l'image que les agents correctionnels entretiennent avec la société.

EMPLOIS

Tout ce qui concerne les emplois dans le milieu carcéral est l'un des plus manifestent. Je vais commencer par discuter de mon expérience personnelle. J'ai débuté ma sentence de 12 ans en 2011 à Donnacona, alors que j'avais un emploi relatif au métal, comme peintre à mi-temps et finalement comme étudiant à mi-temps. J'avais un grade de A+ (bonus de production), tout cela avec une très belle dynamique d'équipe à l'entrepôt et un salaire allant jusqu'à 240\$/2 semaines (après déduction). Cela me permettait d'avoir accès à la cantine pour un maximum de 90\$/2 semaines et de transposer le reste de côté dans un compte épargne. De plus, ça me permettait de virer le montant alloué par année auquel nous avons le droit (500\$/année). Ce montant est actuellement de 750\$/année, toutefois, je gagne maintenant 28\$/2 semaines (après déduction). De plus, je vais toujours à l'école à temps-plein, car cela fait partie de mon plan de correctionnel. Pendant les années qu'Harper était au pouvoir, il y a eu un changement au niveau des grades et les bonus de production des prisonniers. Ainsi, j'ai transféré de grade (A à C), donc d'un salaire de 70\$/2 semaines à 28\$/2 semaines pour la période. Mon compte épargne contient donc beaucoup moins d'argent pour ma réinsertion. Dorénavant, je dois appeler ma famille et ami(e)s afin d'avoir de l'argent pour mes appels téléphoniques, mes virements annuels et finalement ma cantine de Noël. Tout cela n'aide pas vraiment dans mes relations, car souvent lorsque j'appelle quelqu'un il s'agit d'une demande. De plus, cette situation affecte aussi mon estime personnelle, un élément très

important dans le cadre de ma réhabilitation. Ainsi, lorsque je serai libéré suite à mes années d’incarcération, je n’aurai pas un sou dans un compte épargne. Bien sûr, je crois qu’il y a une économie à faire de ce côté, mais à court-terme. Toutefois, à long-terme, les individus libérés se tourneront vers des crimes tels que le trafic en tout genre (alcool, drogues, tabac, etc.). Vers quel destin pouvons-nous se retourner sans un sou ni d’emploi?

EFFETS PERSONNELS

Comme établi, je vis présentement une sentence de 12 ans. Ainsi, peu de mon argent est utilisé pour m’acheter des effets personnels, car si c’est le cas, je n’aurai plus de monnaie pour manger. Il faut dire que la nourriture sur « la ligne » est dégoûtante. Donc notre cantine ne sert pas seulement à acheter des croustilles, du chocolat et de la liqueur.

CONCLUSION

Bref, je crois qu’il y a place à plusieurs changements sans nécessairement avoir un énorme budget du gouvernement. La consultation avec les prisonniers serait un moyen efficace de réformer ce qu’il est nécessaire que ce soit pour les sports, les autres types d’activités et la nourriture.

À PROPOS DE L’AUTEUR

François Hagan est un prisonnier à l’Établissement Archambault.